

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/07/18/2019205241/justel>

Dossier numéro : 2019-07-18/27

Titre

18 JUILLET 2019. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion des dépôts de mazout utilisés à des fins de chauffage d'une capacité comprise entre 500 et 24.999 litres et modifiant diverses dispositions en la matière

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-04-2020 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 13-11-2019 page : 105512

Entrée en vigueur : 13-05-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2020-04-23/06, art. 1, 002; En vigueur : 23-04-2020>